Décision 16-D-26 du 24 novembre 2016

relative à des pratiques mises en œuvre par le Groupement des Installateurs Français dans le secteur de la fourniture, l'installation et de la maintenance d'équipements professionnels de cuisine

Posted on: 24 novembre 2016 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (auto saisine)
Dispositif(s)	Injonction Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Groupement des Installateurs Français (GIF)

Lire

le texte intégral de la décision
166.28 Ko